

invisible. Nous avons vu les industries de la chaussure, du textile, de l'électronique, des produits chimiques et de l'ameublement en arriver à une situation désespérée. Nous avons examiné l'accord canado-américain sur l'automobile. Dès qu'il a semblé entraîner la parité avec les États-Unis, ils ont demandé la suppression des sauvegardes. Les Américains ont oublié toutes ces années durant lesquelles la balance ne penchait pas en notre faveur.

Aujourd'hui, en réponse à ma question, le ministre m'a assuré que les sauvegardes ne seraient pas supprimées sans la consultation du Parlement. J'ai essayé de poser une question supplémentaire, mais la chose n'était pas possible. Peut-être puis-je traiter de l'affaire maintenant, dans le cadre de ce projet de motion. Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre. S'adressera-t-il au Parlement pour obtenir son autorisation avant de consentir à l'enlèvement de ces garanties? J'espère qu'il ne fera pas ce que d'autres ministres ont déjà fait: s'adresser au Parlement une fois l'entente conclue. La chose s'est produite dans le passé alors que des ministres saisissaient parfois le Parlement d'une affaire des années après la conclusion d'un accord. J'espère que celui-ci trouvera l'occasion de nous dire qu'il ne s'écoulera pas des années avant que nous soyons informés d'une entente quelconque avec les États-Unis. Je sais qu'il suivra la voie que je lui ai indiquée, car agir autrement serait rendre risible sa déclaration d'aujourd'hui.

Je veux donc insister sur ce point et rappeler au ministre ce qu'il a dit aujourd'hui simplement au cas où il n'aurait pas l'intention de consulter le Parlement avant de conclure un accord. J'espère qu'il n'en est rien et que le détenteur du portefeuille de l'Industrie et du Commerce est disposé à agir un peu mieux que ses prédécesseurs. Je dirais que ses prédécesseurs se sont plutôt mal conduits tandis qu'ils étaient en fonction. Ils ont manqué de parole à la Chambre et ont abusé de sa bonne foi en bien des occasions. Ils ont pris des décisions sans obtenir d'abord l'approbation de la Chambre, mandataire des Canadiens. En un mot, ils ont conclu des ententes à huis clos.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le député semble faire preuve d'un enthousiasme excessif. J'espère n'avoir pas donné l'impression de sacrifier les détenteurs du pouvoir exécutif aujourd'hui en disant que je signalerais la question à la Chambre si le gouvernement décide d'examiner les mesures de protection. Je n'ai pas dit que cette décision, si elle s'impose, dépendrait de l'approbation du Parlement.

M. Saltsman: A la bonne heure, voilà enfin un libéral honnête qui sait dire que le gouvernement n'a pas l'intention de consulter la Chambre des communes à propos de l'accord canado-américain sur l'automobile. Le gouvernement du Canada, ou le cabinet, compte prendre une décision et nous la communiquer ensuite.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. La présidence voudrait rappeler au député que le débat porte actuellement sur une résolution concernant une surtaxe sur les chemises pour hommes et pour garçons. La présidence ne devrait pas tolérer, je crois, que le débat se poursuive sur le point qui vient d'être soulevé. Le député devrait s'efforcer de replacer ses observations dans le contexte et de les rattacher à la résolution de surtaxe à

l'étude et non pas à une question posée pendant la période des questions ou à tout autre sujet comme l'accord automobile.

M. Saltsman: Merci, monsieur l'Orateur, de votre conseil. Je ferai en sorte que mes observations s'en inspirent. La mainmise sur notre industrie nous échappe de plus en plus. J'essaie de montrer que l'industrie de la confection des chemises est du nombre. Sous les régimes libéraux nous avons presque perdu le contrôle de notre progrès technologique et la propriété de notre industrie. Dans l'état où se trouve actuellement l'industrie de confection des chemises, certains de ses membres n'hésiteraient peut-être pas à tout liquider, mais c'est un risque que ne court pas l'industrie de l'automobile.

A la suite des politiques gouvernementales, nous nous retrouvons avec l'une des pires structures industrielles au monde. Nos investissements par emploi sont plus élevés que partout ailleurs alors que ces investissements constituent, au moins en théorie, une indication d'efficacité. Certaines de nos industries ont besoin d'un capital de 30 p. 100 supérieur à celui nécessaire à des industries similaires aux États-Unis, pays considéré comme l'un des plus attentifs à l'égard de ces capitaux qu'aucun autre au monde. L'efficacité des industries canadiennes en question est donc de 30 p. 100 moindre.

Une des raisons majeures des résultats américains est l'économie planifiée des États-Unis. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet aujourd'hui car il ne concerne pas directement la question à l'étude. Je désire seulement attirer l'attention du ministre sur la position prise par le NPD en matière commerciale. Nous croyons en une politique internationale de commerce intégré car nous estimons qu'un commerce exercé librement ne peut être que bénéfique pour les nations intéressées. En d'autres termes, nous sommes absolument en faveur d'un commerce international libre.

Par contre, nous réprovoons la création de blocs, qu'il s'agisse du Canada et des États-Unis—blocs atlantiques—ou de blocs européens d'où certains pays refoulent tous les autres, ou d'un groupe tel que l'OTAN qui n'est pas économiquement indépendant. Nous sommes opposés à tout type d'organisme tendant à diviser les peuples. Par des interventions gouvernementales, il est possible d'instituer un commerce international et ceci par opposition aux décisions paternalistes, arbitraires et antidémocratiques de trusts internationaux.

Actuellement, certains aspects des relations internationales ne dépendent pas des gouvernements élus du monde libre mais de sociétés internationales qui ont usurpé ces pouvoirs pour leur propre profit. Nous y sommes opposés. Nous estimons que si certaines industries s'orientent vers le libre-échange, ce mouvement devra s'accompagner de mesures provisoires semblables à celle qui est à l'étude. Ces dispositions sont nécessaires pour empêcher le déracinement humain, mais elles doivent s'accompagner d'un programme d'assistance et d'évolution. Ceci m'amène à la principale divergence entre le point de vue actuel—et probablement futur—du gouvernement et notre propre position. Il ne suffit pas de parler de libre-échange. Les libéraux l'ont toujours fait. Lorsque notre économie est dirigée par des sociétés anonymes ou étrangères, quel pouvoir de décision reste-t-il